



Communiqué de presse

Annecy, le 20 septembre 2019



Liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains

Saisine du Conseil d'État

Le projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains vient de connaître une avancée significative avec la saisine pour avis du Conseil d'État le 4 septembre 2019 sur le projet de décret devant déclarer l'opération d'utilité publique.

Conformément à la réglementation, le projet de décret expose les motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique des travaux ainsi que les mesures destinées à éviter, réduire et compenser les effets du projet sur l'environnement ou la santé humaine, et les modalités de suivis associées.

Le Conseil d'État doit désormais examiner ce projet de décret et rendre son avis préalablement à la signature du décret d'utilité publique par le premier ministre au plus tard le 13 janvier 2020, dix-huit mois après la clôture de l'enquête publique de l'opération.

La saisine du Conseil d'État par Madame la ministre de la Transition écologique et solidaire fait suite à l'avis favorable sans réserve rendu le 27 septembre 2018 par la commission d'enquête après l'enquête d'utilité publique de l'opération intervenue du 4 juin au 13 juillet 2018.

La signature du décret de déclaration d'utilité publique permettra de lancer la procédure d'appel d'offres de concession pour la réalisation des travaux et l'exploitation de l'autoroute.

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

Conseil Départemental de la Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.58.61 | 06.89.19.46.62 | media@hautesavoie.fr
@htesavoiepresse | site hautesavoie.fr
1 Avenue d'Albigny – CS32444 – 74041 Annecy Cedex